Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502586-20251216-540_16122025-DE

delib 540-16122025

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint Malo
Canton de Combourg
COMMUNE DE SAINT BRIEUC DES IFFS – 35630

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 16 Décembre 2025 à 19h30

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 10
Nombre d'absents excusés : 1
Nombre d'absents non excusés : 1

Date de la convocation : 08/12/2025
Date de la publication : 09/12/2025
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 18/12/2025

PRESENTS : M. COUET Rémi – Mme FERCHAT Marie-Françoise – M. MILLET Serge – M. HAMON Emmanuel – Mme LOUAPRE Michèle – M. GUILBERT Pierre-Olivier – Mme FROGER Pierrette – Mme LE MER Anne – M. LE LIEVRE DE LA MORINIERE Bernard
ABSENTS EXCUSÉS : Mme BLAIRE Martine ***(a donné pouvoir à M. HAMON Emmanuel)***
ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme DEPORTES Émilie
SECRETAIRE : Mme FROGER Pierrette

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 Novembre 2025

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 Novembre 2025 est validé par les membres du conseil municipal.

Désignation du ou de la secrétaire de séance

Mme FROGER Pierrette est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour :
- Le conseil municipal est invité à délibérer sur l'adhésion 2026 à l'Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine (AMR 35).
Ce point portera le numéro 6.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :
- ACCEPTE l'ajout du point énoncé ci-dessus.

Le Maire,
Rémi COUET

MAIRIE DE SAINT-BRIEUC-DES-IFFS
35 Ille-et-Vilaine

La secrétaire de séance,
Pierrette FROGER